



Descriptif de la formation :

Cette formation est destinée aux titulaires de la catégorie du permis de conduire B78 (boîte de vitesses automatique), qui veulent avoir accès à la catégorie B sans mention restrictive.

Prérequis :

Être titulaire du permis B depuis au moins 3 mois.

Objectifs :

Utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

Validation :

Attestation de formation et modification du Permis de Conduire

Durée :

7 h 00

Horaires :

08h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Programme de Formation Formation B 78

Contenu détaillé

Module :

Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre à travers différents modules d'exercices en circulation faible voire nulle :

- Exercices sur le départ et l'arrêt de précision.
- Monter et descendre les vitesses (notion de frein moteur)
- Franchissement des intersections
- Dosage du frein et rétrogradage
- Utilisation de la 1ère synchronisée
- Manœuvres

Savoir utiliser la boîte de vitesse de façon rationnelle, en toute sécurité et en autonomie dans les conditions de circulation normale en adaptant allure et trajectoire.

Modalités d'évaluation :

Évaluations continues formatives réalisées par le formateur permettant de valider les différentes étapes de la formation et les compétences acquises.

Compétences visées :

- Réaliser un trajet en autonomie tout en respectant sa sécurité et celle des autres.
- Savoir percevoir un danger, l'identifier et agir en adoptant un comportement courtois et prévenant avec les autres.

Certification :

A l'issue de la formation, délivrance d'une attestation de suivi.

Une demande de modification sur le permis de conduire est effectuée sur ANTS.

Le suivi de la formation donne le droit de conduire un véhicule avec boîte manuelle que lorsque le candidat est en possession du titre de conduite correspondant.